CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E91584** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 22/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELLEY 482396967

Siret : 482 396 967 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4302310

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 114717910

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 114717910

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : IPB CHARPENTE

Sigle : IPB CHARPENTE

LA CORNELLA
HAUTEVILLE LOMPNES
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Téléphone : 04 74 40 89 78 **Fax :** NE AN T

Portable : 0647149360

Responsabilité légale :
BOUILLON PHILIPPE GÉRANT

Site Internet : https://ipb-charpente.fr/

E-mail : ipb@ipb-charpente.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 423 683 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	18/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 22/04/2026 14:52

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E91584** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE **22/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005
Forme juridique : SARL
Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELLEY 482396967

Siret : **482 396 967 00028**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4302310

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 114717910

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 114717910

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **IPB CHARPENTE**
Sigle : IPB CHARPENTE
LA CORNELLA
HAUTEVILLE LOMPNES
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Téléphone : 04 74 40 89 78 **Fax :** NE AN T
Portable : 0647149360

Site Internet : https://ipb-charpente.fr/
E-mail : ipb@ipb-charpente.fr

Responsabilité légale :
BOUILLON PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	18/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	18/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/04/2026 14:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.